

Guide pratique

de l'Espace des parents

En savoir +

Les jeunes et les réseaux sociaux



Un réseau social est un site Internet ou une application mobile qui permet de partager et d'échanger des informations (messages, audios, images, photos, vidéos, etc.) avec des amis ou des connaissances qui sont également inscrits sur ce réseau.

Les plus populaires auprès des jeunes :

Génériques



Facebook



Twitter



Snapchat



ask



Skype



whatsApp

Vidéos



Photos



Instagram



Pinterest

Blogs



Jeux



Musique



Focus sur le 1er réseau social des 13-19 ans

Guide pratique
de l'Espace des parents



Facebook

Facebook est un réseau social qui fonctionne avec un fil d'actualité. Chaque utilisateur peut demander à devenir « ami » d'autres membres qui pourront ou non accepter cette invitation.

Pour accéder à un compte Facebook, il suffit d'utiliser un terminal (ordinateur, smartphone, tablette) connecté à Internet.

Une des grandes raisons du succès de Facebook est qu'il regroupe aujourd'hui des fonctionnalités qui étaient auparavant dispersées :

- ▶ un blog pour tenir informés ses amis de son actualité ;
- ▶ un site de partage de photos ou de vidéos ;
- ▶ un site d'information en suivant les publications de journaux, célébrités,...
- ▶ un agenda en ligne pour créer ou participer à des événements ;
- ▶ une messagerie instantanée pour discuter en direct avec ses amis.



PETIT GLOSSAIRE À L'USAGE DU DÉBUTANT SUR FACEBOOK

« **Like** » / « **J'aime** » : c'est une action qui montre l'intérêt de l'utilisateur pour une publication.

« **Fil d'actualité** » : il vous permet d'être au courant des dernières actualités de vos amis, des pages que vous suivez, etc.

« **Mur** » / « **Journal** » : il s'agit de votre profil. Il vous permet d'afficher vos publications et celles dans lesquelles vos amis vous ont identifié.

« **Notification** » : c'est une alerte pour vous signifier qu'une action a été effectuée par un ami. Elle est visible en haut à droite.

Focus sur les réseaux sociaux préférés des 13-19 ans

Guide pratique
de l'Espace des parents



- ▶ Snapchat : Application mobile de partage de photos et de vidéos.
- ▶ Sa particularité : Les envois sont visualisables une seule fois pendant quelques secondes.



- ▶ Tweeter : Fil d'actualité sur application mobile ou site Internet.
- ▶ Sa particularité : possibilité de suivre un fil d'actualité auquel on peut participer soi-même par l'envoi gratuit de brefs messages (tweet).



- ▶ Instagram : Application mobile de partage de photos et de vidéos.
- ▶ Sa particularité : possibilité de donner une appréciation positive (« j'aime ») et de laisser des commentaires sur les clichés déposés par les autres utilisateurs.



- ▶ Périscope : Application mobile de partage de vidéos.
- ▶ Sa particularité : la retransmission en direct de ce que l'utilisateur est en train de filmer.

PETIT GLOSSAIRE À L'USAGE DU DÉBUTANT SUR LES RESEAUX SOCIAUX :

« **Blogger** » : désigne une personne qui poste régulièrement du contenu (message, photo, vidéo, musique) sur un site ou une application.

« **Retweeter** » : c'est rediffuser le message (appelé « tweet ») d'un autre utilisateur sur Twitter.

« **Followers** » : désigne une personne qui s'abonne à votre compte (on dit qu' il suit votre compte) et peut alors lire et commenter vos publications.

« **Tchater** » : c'est échanger des messages instantanés par ordinateurs interposés.

« **Faire un Selfie** » : c'est faire un auto portrait numérique.

Discuter, partager avec des "amis" qui font partie de votre cercle, donner son avis ou se raconter en photo ou vidéo : le principe des réseaux sociaux est aujourd'hui bien connu.

Ils sont mêmes devenus des outils collaboratifs pour des travaux scolaires. Du coup, même les plus jeunes s'y mettent.

Guidez votre enfant :

- ▶ Définissez dès le départ des règles claires avec votre enfant comme les horaires d'accès, les sites autorisés, les outils qu'il peut utiliser à son âge.
- ▶ Suivant l'âge de votre enfant, l'outil de contrôle parental vous permet de définir des horaires d'utilisation ou de bloquer l'accès aux réseaux sociaux et aux contenus inadaptés, voire choquants, qui s'y trouveraient.
- ▶ Faites attention que cela ne devienne pas une activité exclusive.
- ▶ Incitez-le à arrêter toute activité numérique au moins 1h avant d'aller se coucher et à mettre systématiquement sa tablette / son smartphone en mode « avion » pour éviter d'être réveillé par des alertes ou messages.

Notre astuce:

- ▶ Il est possible de faire des achats en ligne depuis un réseau social. Pour éviter les dépassements de facture, activez gratuitement depuis votre espace client l'option de blocage des achats multimédia et SMS+. Pour vous aider, consultez :

Pas à pas : Maîtriser les achats sur tablette et mobile

Pas à pas : Maîtriser les achats sur ordinateur

L'âge minimum recommandé pour s'inscrire sur les réseaux sociaux est 13 ans*.

Or, il arrive fréquemment que des enfants changent leur date de naissance pour ouvrir un compte prématurément.

*Exemple : Facebook, société californienne, est soumise au droit américain (Loi CAPA), qui interdit notamment aux sites de récolter des informations sur les enfants de moins de 13 ans à des fins de prospection marketing (sauf accord des parents).

Aidez votre enfant à se protéger :

- ▶ Soyez vigilant : ouvrir son compte sur un réseau social avant 13 ans, c'est rendre possible avant l'heure l'exposition publique et l'exploitation de ses données personnelles sur Internet.
- ▶ Avertissez-le qu'on peut tenter de récupérer ses données personnelles via les réseaux sociaux à des fins commerciales ou malveillantes (pression psychologique, cyber-harcèlement, usurpation d'identité, cambriolage, etc.).
- ▶ Apprenez lui à utiliser des pseudos, à ne pas divulguer d'informations personnelles lors d'une conversation, dans les jeux concours, sondages et enquêtes en ligne, et à désactiver l'option de géolocalisation.
- ▶ Rappelez-lui qu'il ne doit pas accepter les invitations envoyées par des inconnus. Derrière le profil d'un jeune peut se cacher un adulte, derrière un profil d'adulte rassurant peut se cacher une personne malveillante (ex: prédateur sexuel, recruteur de filière terroriste). Tout le monde peut mentir sur son âge. Sensibilisez-le.

Notre astuce:

- ▶ Paramétrez avec lui son profil pour que seuls ses amis voient ses publications et qu'il garde le contrôle de ce qu'il partage. Pour vous aider, consultez notre **Pas à pas** : Paramétrer les comptes réseaux sociaux de votre ado.

L'instantanéité des échanges sur les réseaux sociaux fait souvent oublier que tout y est enregistré, conservé, potentiellement accessible par tous, même après avoir fermé votre compte...

Même s'il est d'apparence éphémère, tout contenu laisse des traces.

Aidez-le à préserver sa réputation :

- ▶ Apprenez à votre enfant à être vigilant sur ce qu'il publie : ce qui est en ligne le reste pour toujours. Par exemple, une photo compromettante ou un commentaire gênant peuvent refaire surface devant un recruteur potentiel quelques années plus tard après qu'elles aient été publiées et mettre en péril la réputation du jeune devenu adulte.
- ▶ Rappelez-lui que plus il restreint le périmètre de diffusion d'une information, moins elle risque de se retrouver entre de mauvaises mains et d'être rediffusée d'une façon qui pourrait lui nuire ou nuire à d'autres. Même si ses publications sont éphémères, comme sur Snapchat, gare aux captures d'écrans...
- ▶ Rappelez-lui que les réseaux sociaux sont des espaces publics où pudeur et courtoisie sont de mise, qu'en tant que parent ou tuteur légal, vous seriez jugé responsable de ses infractions et soumis à sanctions.

Notre astuce:

- ▶ Incitez-le à déconnecter sa session après chaque utilisation pour éviter les mauvaises surprises (piratage, usurpation d'identité, etc.).

5 conseils aux ados pour éviter les écueils sur les réseaux sociaux

- ▶ **N'accepter** comme « ami » que les personnes qu'il connaît réellement.
- ▶ **Ne pas oublier de déconnecter** sa session après chaque utilisation.
- ▶ **Régler ses paramètres de confidentialité** de sorte à cibler la diffusion des informations qu'il publie.
- ▶ **Bien réfléchir avant de publier un statut, une photo ou une vidéo** qui pourrait compromettre sa réputation ou celle d'autrui, aujourd'hui ou à l'avenir.
- ▶ **Ne pas publier plus d'informations personnelles que nécessaire** et garder à l'esprit que toute publication laisse des traces.

**Pour en savoir plus :
espacedesparents.fr**

